

et renforcer les institutions nationales, les ONG locales et les organisations locales de la société civile.

DÉCIDONS de consacrer dans les douze mois à venir une réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEDEAO à l'examen du rôle joué par les gouvernements nationaux et la CEDEAO dans la protection des enfants touchés par la guerre.

Les pays membres de la CEDEAO exhortent la communauté internationale à contribuer à la mise en œuvre de ces initiatives en fournissant l'expertise ainsi que l'appui moral et financier.